

**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL de PADIRAC
DU 01/10/2018**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la précédente réunion CM du 27 Septembre 2018,

Le Lundi 1er Octobre 2018 à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Padirac, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre CHAMAGNE, Maire.

Membres présents : CHAMAGNE Pierre, DELFAURE Patrick, BLANC Mathilde, BRODA Annie, GUÉDÉ Luc, LESCALE Cyril, VANDERBORGHT Ann.

Procuration : LASSUS Pierre pourvoir à GUÉDÉ Luc

Absent excusé : THALAMAS Bernard

Absents : BARBIÉ Damien, COURTIOL Marie

Secrétaire de séance : VANDERBORGHT Ann.

1/ Approbation PV réunion 28 Juin 2018

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, le maire en donne lecture. Le PV est approuvé à l'unanimité des membres.

2/ Politique jeunesse

Monsieur le Maire donne lecture de la convention ainsi que de la délibération à prendre pour acter le coût à prévoir d'un montant de 23 € par jeune, en fonction du nombre qui peuvent en bénéficier, soit pour 10 jeunes sur la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité des membres la participation de 230 € qui sera versée à la Mairie de Gramat en fin d'année.

3/ Opérations comptables

Monsieur le Maire rappelle la précédente délibération prise quant à l'acquisition du microtracteur qui remplace la tondeuse autoportée utilisée la plupart du temps pour l'entretien des espaces verts au gouffre. Il indique qu'à ce titre il y aura des opérations comptables de cession de matériel (reprise tondeuse) mais également des sommes à répartir sur les articles concernant les budgets assainissement et commune.

4/ Virement de crédits CNAS

Cette opération n'ayant pas été budgétisée lors du budget 2018, le maire propose un virement de 140 € du compte 6411 (personnel titulaire) vers le compte 6458 (Cotisation organismes sociaux)
Approuvé à l'unanimité.

5/ Eglise - Remise aux normes

Travaux à faire suite à audit de l'Apave. L'agent communal n'étant pas habilité à faire ce type de travaux, demander des devis.

6/ Questions diverses

- * Invitation de Marie Hélène MALAURIE - Remise légion d'honneur - traiteur à prévoir. Le traiteur habitant la commune n'étant pas disponible, le pâtissier MEJECAZE a été consulté. A titre d'exemple, pour un cocktail dinatoire le budget pour 20 personnes est de 170,00 €, en ce qui nous concerne il ne s'agit que d'un apéritif .
- * Logement de droite : Mise en location à faire et transmettre au pôle de Padirac, et voir pour les autres pôles - Révision du loyer 485 € proposé pour mettre les logements Gauche et Droite au même niveau.
- * Logement presbytère : Les locataires ont donné leur préavis de résiliation de bail au 31/12/2018
- * Remplacement départ à la retraite agent technique en Mai - A prévoir
- * Compteur extérieur bâtiment école ?
- * Voir avec Cauvaldor les déblais de début de travaux Lotissement. Voir pour la mise en prêt éventuelle du terrain - Foire. Attention à ne pas être bloqué par des récoltes.
- * Lot - borne WI-FI à mettre à l'ordre du jour du prochain CM
- * PLUi-H
- * Fondation du patrimoine
- * AMF 46
- * Syndicat des Eaux
- * Alimentation eau borne camping car

Fin de séance à 22 h 38